FBC.146_7

St Hippolyte du Fort Janvier 1910

Monsieur

S'il est des accommodements avec le ciel, il en est aussi avec l'État et tant que Doumergue sera ministre j'aurai à peu près mes coudées franches. Je continuerai donc à vous lire ici puisque je puis réintégrer à mon gré.

Je ne connais pas même de nom Mr Ponthieux et j'en suis encore à attendre ces fameux moulages, sur la provenance desquels je ne puis me prononcer ne les connaissant pas. Je vous avais demandé communication de ces objets; je pense que vous l'avez oublié

ARCHIVES
Cte DE PUJOL
BEGOUEN

Vous avez trouvé dans ma série quelques pièces de la collection Jeanjean. Personne ne vous a jamais dit le contraire.
Mr Jeanjean étant mort depuis bientôt une dizaine d'années, son petit-fils pour lequel j'avais fait certaines recherches à la Bibliothèque Nationale m'offrit en récompense et sur ma demande les pièces que vous avez en mains et que je possédais depuis cinq ans. Puisque vous ~~possédez~~ avez l'ouvrage de Jeanjean il vous est facile dès lors de rétablir la provenance. L'héritier ne s'occupant en aucune façon de préhistoire à laquelle il n'entend goutte, n'attache à ces objets qu'une valeur de souvenir sans plus. La collection était loin d'avoir l'importance que vous paraissiez lui attribuer; elle était composée surtout d'échantillons de géologie, de terres et de minéraux. La préhistoire n'était représentée que par une centaine de pièces au plus réparties sur divers meubles ou étagères et qui, à la mort du géologue, furent mis dans une armoire cela un peu au hasard. Il était impossible que Mr Jeanjean puisse avoir une collection préhist. importante. La manière

dont il menait des fouilles s'y opposait. Quelques grattages, quelques objets recueillis comme à l'Esprit, à la Roquette, à Mus etc.. et c'était fini; je parle de ces gisements car, glanant après lui, mes récoltes ont été autrement fructueuses que les siennes. Le survivant, marié, n'habite plus le pays, mais bien celui de sa femme du côté de Dijon, la collection a suivi mais je doute qu'elle ait été dispersée; des offres lui avaient été faites qui furent déclinées, sa grosse fortune le dispensant de se séparer de ces objets. C'est tout ce que je sais et je considère cette question comme résolue puisque en somme elle vous donne raison dans un sens.

Arrêtons-nous si vous le voulez bien sur la phrase où vous dites "que, finalement rien dans le lot ne provient de la Fournarié. Il ne faudrait pas trop s'exagérer ~~[illegible]~~ l'infaillibilité scientifique, on commet des erreurs là-dedans comme ailleurs même les plus avisés, nous en avons des exemples. Vous ne pouvez reconnaître le poignard puisqu'il provient bien de la Fournarié, ainsi que la scie ou racloir (N° 5 du dessin), une pointe blanche à ailerons, deux petits poinçons (aiguilles d'os) tous les objets de parure, ainsi que le petit bol; ce dernier empâté de terre agglomérée par les infiltrations de carbonate de chaux, laquelle terre contenait la phalange humaine et deux éclats de silex. Le morceau de hache polie et la petite pointe proviennent des pentes de la montagne. Ces deux petits objets mis à part vous pouvez classer sans regret, sans erreur et sans arrière pensée, ces pièces comme provenant de la grotte

Il est clair et vous en convenez que les objets sont authentiques mais ce qui l'est moins c'est votre autre phrase "même au point de vue marchand vous avez eu tort", tort de quoi? Je ne comprends pas aurais-je surdemandé? En ce cas vous avez fait subir au prix une ablation que je juge excessive si on envisage ~~[illegible]~~ le nombre de pièces litigieuses et alors le prix est rétabli à sa juste valeur puisque c'est vous qui en quelque sorte l'avez indiqué; ou ~~alors~~

j'ai vous demandé et alors il ne vous restait, puisque je vous avais donné carte blanche, qu'à faire le nécessaire. C'est bien tout maintenant ce que j'ai à dire. Vous dites imprudence et moi je dis gaffe, belle et bonne gaffe qui ne se reproduira pas

Je vous ai déjà dit que peu à peu je m'étais débarrassé de ma collection que je ne pouvais espérer compléter ou même augmenter j'ai vendu à divers environ 5000 pièces et jamais on ne m'avait demandé autant de comptes. Cela peut prouver en faveur de votre conscience scientifique, mais je le répète je n'ai plus rien à vous apprendre. Ne tressautez pas je vous prie à l'énoncé du nombre de pièces qui ont pris différentes directions. La seule grotte de Metge entre Laroque et St Bauzille (Gorges de l'Hérault) ratée par les Boutin, Gervais, Jeanjean, Cazalis de Fondouce, Salustien m'a donné plus de 3000 instruments en silex, calcaire lithog. et os. (ép. Magdalénienne) ce qui est un bel appoint.

Vous me dites si j'ai autre chose à vous offrir. J'ai quelques séries d'instruments trouvés dans nos stations en plein air. Ces pièces sont non douteuses, et classées. Je puis vous garantir que là il n'y a pas de moulages. Si cela vous agrée envoyez ~~un~~ un mot dans le plus bref délai possible. Je vous les communiquerai.

Je suis retourné avant hier à la Fournarié. D'autres s'y sont introduits. Par le propriétaire de la ferme de la Fournarié j'ai su qu'il avait prêté des cordes à deux citoyens dont un pocart qui y avaient travaillé deux journées. J'ai constaté ~~de~~ à l'intérieur la présence de deux caisses assez grandes dont une munie de roues qui a servi à sortir les terres celles-ci vérifiées par la terrasse ont été ensuite rejetées au bas de l'à-pic (env. 60 m.) Tout y a passé. J'ai su aussi ~~qu'il~~ et vu ensuite qu'ils avaient charrié la Roquette, chambardé St Esprit, pioché Vesson et bouleversé les Clèves. Mes investigations se sont arrêtées là. S'ils ont pu trouver encore quelque

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

objet à la Tournarié il n'auront rien sorti des autres grottes
J'espère que vous vous trouverez satisfait

Agréez mes salutations

Jean Carteira

FBC_146 7(a)

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Monsieur

Nous avons reçu hier matin la cassette et les objets qu'elle contenait – Le petit bol était fragmenté, vous avez omis le coton nécessaire en pareil cas –

Il manque en effet la lance que vous m'indiquez et qui était une des meilleures pièces. Mais comment se fait-il que vous ayez joint deux moulages sur votre dessin et dans la caisse qui de plus reproduisent deux objets qui ne viennent pas de votre grotte ni de votre département –

Je sais d'où ils viennent. Je sais qui a fait ces moulages ! Et vous les désignez comme étant des originaux trouvés par vous dans votre grotte ? Mais cela est grave Monsieur ! Les haches de pierre ne viennent pas d'avantage de la fouille. Parmi les silex dits de l'habitation dans la grotte il y en a au moins un qui n'en vient pas. Pour celui là j'en suis sûr. Il a été trouvé dans une station en plein air. Il en porte la marque certaine, indiscutée. Cela me fait douter de l'origine du reste !

Je vois dans les silex de la sepulture des patines si differentes que je me demande si vous ne vous êtes pas trompé, si vous n'avez pas mélangé des objets de diverses provenances.

Allons Monsieur parlez-moi franchement afin que je ne sois pas obligé de vous renvoyer vos objets comme m'y engageait mon comité d'administration. Au vu de vos explications qui seront j'en suis sûr celles d'un honnete homme qui s'est simplement trompé, je vous ferai passer votre mandat Municipal à signer et immediatement après la s. Elle sera réduite à cent francs pour compenser la suppression de trois bonnes pièces parmi les principals et je vous dirai alors d'où viennent les moulages. J'ai fait constater qu'ils sont depuis longtemps publiés et je vous indiquerai sur quelle planche. Puisque les os sont

Ests à la grotte

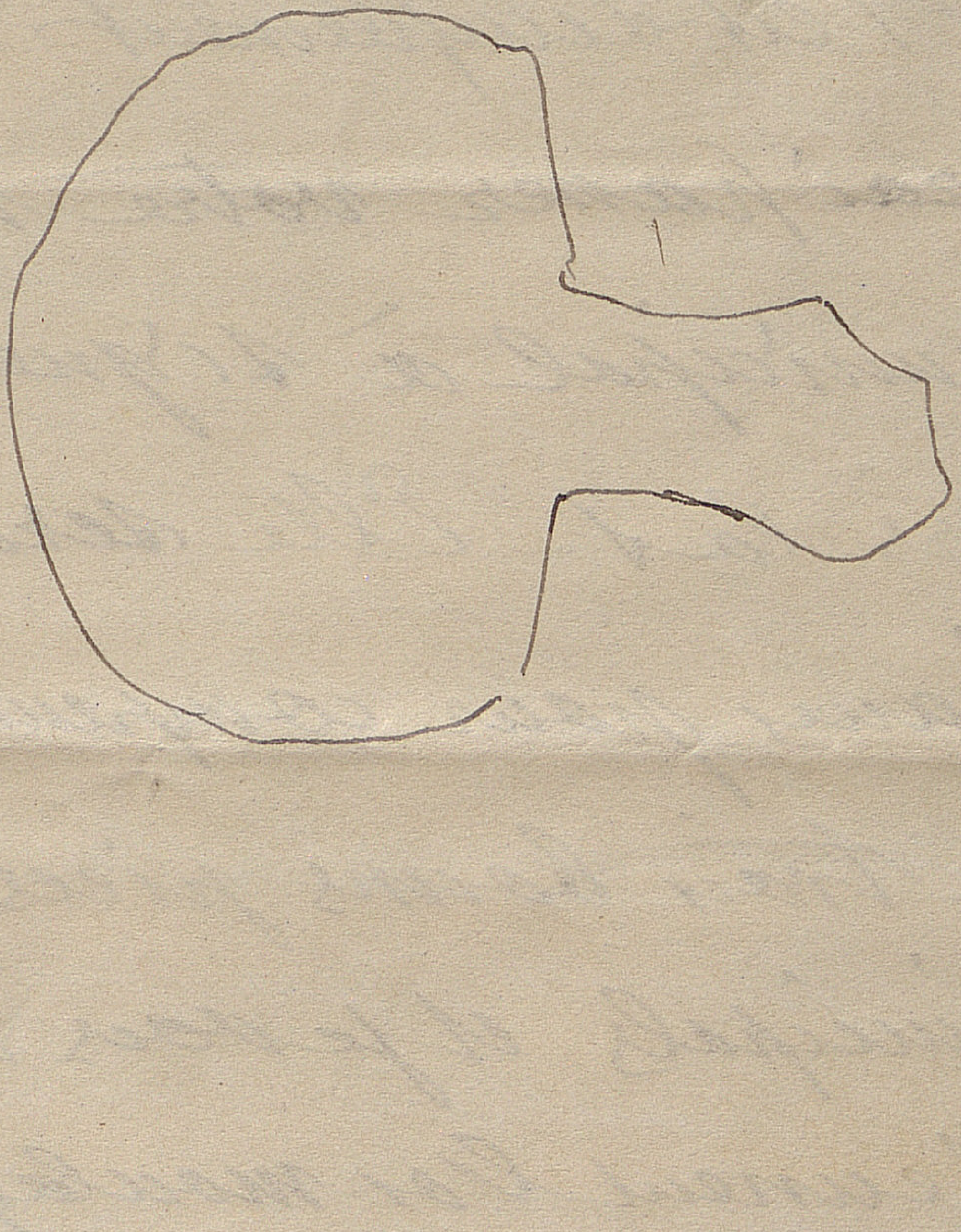Agrez. 20 dec.